

Avenant du 8 juin 2015

à la Convention Constitutive du

GROUPEMENT de COOPERATION MEDICO-SOCIALE

Signée le 18 décembre 2007

RESEAU DE SANTE NEURODEV

> Article 5 : Siège

Le siège du Groupement est fixé à l'adresse suivante : 1 Bd du Pr Jules Leclercq 59000 LILLE.

Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision de l'assemblée générale, sur proposition du Comité de pilotage.

